

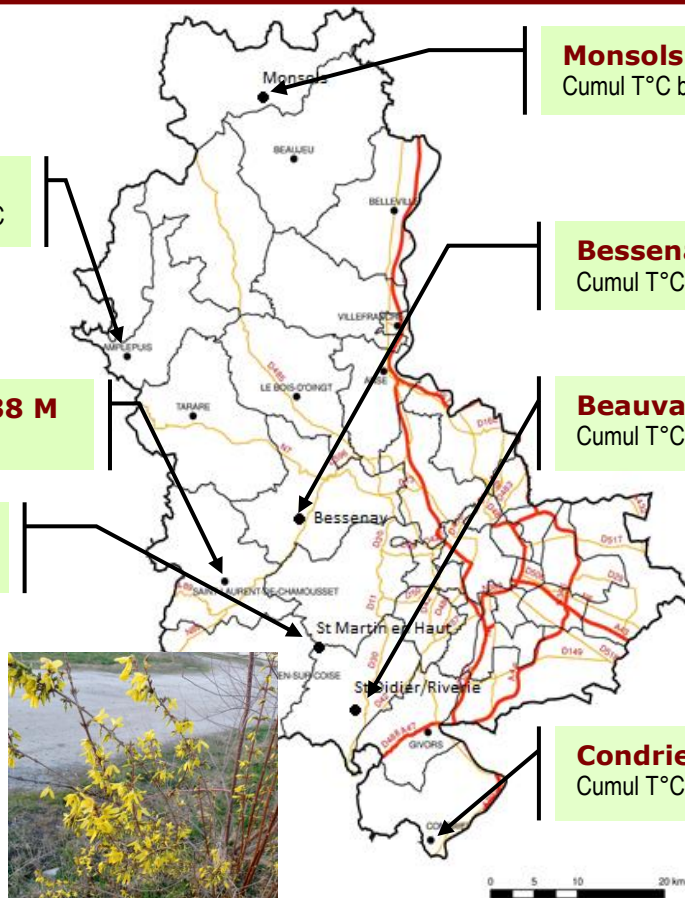


Observer pour des fourrages de qualité

ELEVEUR DE FOURRAGE

Note Patur'RA

Note N°4 – semaine 09 – lundi 01 mars 2021



Monsols – 570 M
Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 188°C

Amplepuis – 602 M
Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 226°C

Bessenay – 459 M
Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 211°C

St Laurent de Chamousset – 538 M
Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 198°C

Beauvallon – 340 M
Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 192°C

St Martin en Haut – 682 M
Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 183°C

Condrieu – 303 M
Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 229°C



Observez la nature et cherchez les forsythias ... S'ils commencent à fleurir, la mise à l'herbe va pouvoir se faire dans les prochains jours. Préparer sa saison de pâturage permet d'optimiser la production des prairies et du troupeau.

La visite des parcelles de pâture est impérative pour pouvoir juger de leur potentiel fourrager et ainsi mieux appréhender la gestion de la mise à l'herbe à venir. Cette dernière doit être murement réfléchie suivant différents facteurs : chargement sur le printemps, surface accessible au déprimage, nombre de parcelles, précocité de l'année, portance des sols, herbe automnale résiduelle ... Sur le plein printemps, ce sont bien les pratiques de gestion du pâturage qui conditionnent en grande partie le rendement de la parcelle. Date de mise à l'herbe, hauteur en entrée et sortie de parcelle, temps de repos entre deux exploitations, sont autant de facteurs qui influencent les quantités d'herbe à venir.

Qu'elle soit précoce (250°-300°C) ou très précoce (<250°C), la mise à l'herbe doit respecter deux fondamentaux du pâturage :

- **Une hauteur de sortie maîtrisée** : quel que soit la période, la hauteur de sortie ne doit jamais être inférieure à 4cm. Cette dernière doit être même de 5cm à partir du mois de mai et 6cm à partir du mois de juin. Seul un temps de présence limité au pâturage permet de maintenir une hauteur respectable sur le premier passage.
- **Un temps de repos maîtrisé** : une mise à l'herbe précoce permet de créer un décalage de pousse et facilite la gestion par la suite. Il faut donc créer ce décalage en respectant un temps de repos entre deux pâturages de minimum 20 jours sur le premier tour.

Sur la majorité des exploitations, si vous n'avez pas fondamentalement modifié votre historique de pâturage (nombre de vache, surface accessible) il faut avant tout vous appuyer sur vos expériences passées pour optimiser la gestion de votre pâturage.

- Si vous êtes habituellement dépassé par l'herbe, il va falloir mettre en place des mesures pour limiter la croissance (mise à l'herbe plus précoce, baisse de ration à l'auge, temps de repos plus court, baisse de la fertilisation).
- A l'inverse, si vous manquez d'herbe régulièrement, la mise à l'herbe pourra être plus tardive. Il faudra aussi veiller à respecter les temps de repos.

Vous pouvez dès à présent calculer votre cohérence de pâturage pour objectiver et prévoir votre chargement sur le plein printemps. La cohérence de pâturage compare les besoins du troupeau (nombre de vaches X besoins en pâture/VL) à l'offre d'herbe disponible au pâturage (surface accessible sur le plein printemps X croissance d'herbe sur plein printemps).

Laurine DESMARIS
Port : 06 84 11 43 60
Mail : ldesmaris@cmre.fr
Note technique hebdomadaire - IPNS
Rhône Conseil Elevage – 18 Avenue des Monts d'Or
69890 LA TOUR DE SALVAGNY

RHÔNE TERRE D'ÉLEVEURS
la performance des élevages

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural

Rhône CONSEIL ÉLEVAGE
Donner du sens à la mesure

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE RHÔNE

PEP
BOVINS LAIT